

## 7.2 Chiffres clés et ratios de la construction

En 2017, la **construction** rassemble 471 300 **entreprises** (figure 1). Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs, elle rassemble 354 700 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 293 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée** (VA) de 95 milliards d'euros (figure 2). Elles emploient plus de 1,3 million de salariés en équivalent temps plein (ETP). Elles représentent 16 % des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, pour 11 % des salariés en ETP, 8 % du chiffre d'affaires et 9 % de la valeur ajoutée.

La grande majorité des entreprises de la construction n'ont qu'une seule **unité légale** : elles sont **mono-unité légale**. Mais 4 % (12 400 entreprises) sont organisées en **groupe** de sociétés. Celles-ci englobent au total 50 000 unités légales. Bien que très minoritaires en nombre, le poids de ces entreprises dans la construction est pourtant prépondérant : elles emploient 47 % des salariés en ETP, réalisent 57 % du chiffre d'affaires et 51 % de la valeur ajoutée.

La construction comprend quatre sous-secteurs : la **promotion immobilière**, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le génie civil (construction de routes, de ponts, etc.) et les travaux de construction spécialisés (plomberie, peinture, électricité, etc.).

En 2017, les travaux spécialisés réalisent 66 % de la VA de la construction, le génie civil 16 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 7 %. Mais les travaux spécialisés emploient 72 % des salariés, le génie civil 14 %, la construction de bâtiments

résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 3 %.

La quasi-totalité des entreprises de la construction sont des **microentreprises** (MIC) ou PME (hors MIC) (figure 3). Elles rassemblent respectivement 33 % et 38 % des salariés des entreprises de la construction. La répartition de la valeur ajoutée est proche de la structure de l'emploi salarié : 33 % de la valeur ajoutée est réalisée par les MIC, 33 % par les PME (hors MIC), 12 % par les ETI et 22 % par des grandes entreprises (GE).

L'intensité capitalistique de la construction est globalement faible : ses immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, installations, machines et matériel) s'élèvent à 75 100 euros par salarié en 2017, contre 205 800 euros pour l'ensemble des entreprises (figure 4). Les travaux spécialisés et la construction de bâtiments ont une intensité capitalistique moins forte que la moyenne (36 200 euros et 68 900 euros) alors qu'elle est beaucoup plus élevée dans la promotion immobilière et le génie civil (448 200 euros et 204 400 euros). Cela s'explique par la nature des travaux réalisés, qui requièrent plus ou moins de moyens de production.

De même, le taux de marge et le taux d'investissement sont plus faibles pour les entreprises de la construction que pour l'ensemble des entreprises (18,8 % contre 26,5 % et 10,2 % contre 19,0 %). Comme pour l'intensité capitalistique, la construction de bâtiments et les travaux spécialisés ont un taux de marge et un taux d'investissement plus faibles que la moyenne (6,8 % et 16,2 % ; 9,9 % et 7,1 %) alors que la promotion immobilière et le génie civil ont un taux de marge et un taux d'investissement plus élevés (51,4 % et 23,7 % ; 25,2 % et 16,2 %). ■

### Définitions

**Construction** : comprend les entreprises ayant leur activité principale exercée (APE) dans trois divisions de la NAF rév. 2 : la construction de bâtiments (41), le génie civil (42) et les travaux spécialisés (43). À un niveau plus fin, la construction de bâtiments se subdivise en promotion immobilière (41.1) et construction de bâtiments résidentiels et non-résidentiels (41.2) [voir annexe *Nomenclature d'activités française*].

**Promotion immobilière** : consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

**Entreprise, valeur ajoutée** (VA), **unité légale, mono-unité légale, groupe, microentreprise** (MIC), **ratios** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- Pour plus de précisions concernant cette fiche, voir la fiche 7.1 « *Quelle nouvelle vision du secteur de la construction avec la définition économique des entreprises ?* »

# Chiffres clés et ratios de la construction 7.2

## 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2017

en milliers

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises mono-unité légale	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises mono-unité légale
Promotion immobilière	25,3	40,7	23,6	25,3	40,6	23,5
Construction de bâtiments	23,8	27,0	22,8	21,4	24,6	20,4
Génie civil	4,1	6,9	3,5	3,8	6,7	3,2
Travaux spécialisés	418,1	434,3	409,4	304,1	320,3	295,4
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>471,3</b>	<b>508,9</b>	<b>459,2</b>	<b>354,7</b>	<b>392,2</b>	<b>342,6</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>15,0</b>	<b>15,2</b>	<b>15,0</b>	<b>15,5</b>	<b>15,6</b>	<b>15,5</b>

1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Constituant les entreprises de la construction.

Champ : France, entreprises des secteurs de la construction.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2017

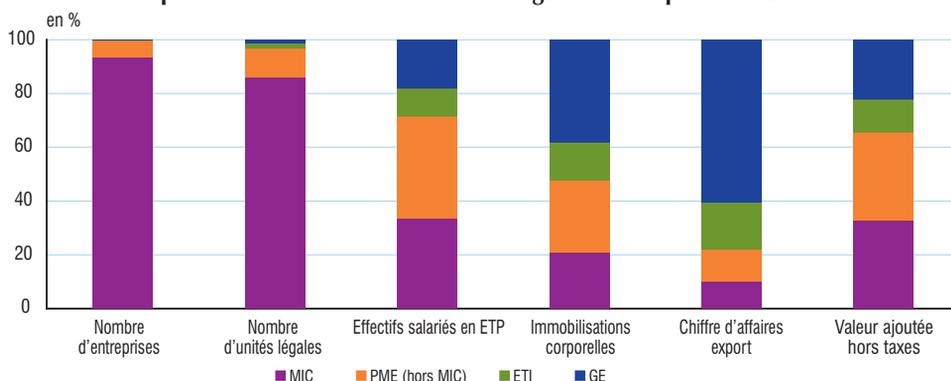
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels bruts hors apports
Promotion immobilière	36,9	36,0	0,6	6,8	1,7
Construction de bâtiments	141,5	41,4	1,3	10,3	1,0
Génie civil	185,4	42,8	2,2	15,2	2,5
Travaux spécialisés	945,6	172,6	7,5	62,3	4,4
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>1 309,3</b>	<b>292,7</b>	<b>11,6</b>	<b>94,7</b>	<b>9,6</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>10,8</b>	<b>7,8</b>	<b>1,6</b>	<b>8,9</b>	<b>4,8</b>

1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises des secteurs de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprises en 2017



Champ : France, entreprises des secteurs de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 4. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2017

en %

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
	Promotion immobilière	1,7	18,9	448,2	25,2
Construction de bâtiments	3,1	24,8	68,9	9,9	6,8
Génie civil	5,1	35,7	204,4	16,2	23,7
Travaux spécialisés	4,3	36,1	36,2	7,1	16,2
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>4,0</b>	<b>32,3</b>	<b>75,1</b>	<b>10,2</b>	<b>18,8</b>
<b>Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financiers</b>	<b>19,1</b>	<b>28,3</b>	<b>205,8</b>	<b>19,0</b>	<b>26,5</b>

Champ : France, entreprises des secteurs de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).